



**PRESENTATION DE L'OBJECTIF PRINCIPAL ET
DES AXES D'INTERVENTION DE LA CJJD ASBL**



 (+243) 828707624;  cjusdivinum@gmail.com

 cjjd.org ;  @jusdivinum;  Cjjd Asbl

Quel est l'objectif principal de la CJJD Asbl ?

Conformément à l'article 4 de ses Statuts, la Clinique Juridique JusDivinum (CJJD Asbl) a pour objectif principal la

VULGARISATION DU DROIT CONGOLAIS

consistant précisément à :

simplifier le droit congolais pour le mettre à la portée de tous



Quels sont les axes d'intervention de la CJJD Asbl ?

Aux termes de l'article 5 de ses Statuts, la Clinique Juridique JusDivinum (CJJD Asbl) s'appuie sur **trois axes d'interventions** (pris en charge par le Département correspondant), en vue d'atteindre son objectif principal :



Information Juridique

Consistant en la production des supports de vulgarisation du droit congolais, tels que dépliants, capsules vidéos, guide des procédures courantes devant les administrations congolaises, jeu Apprendre le droit congolais en s'amusant, etc.



Veille Juridique

Consistant en la codification, consolidation, harmonisation et/ou commentaire des textes juridiques congolais les plus récurrents ou à impact social; alertes légales ; promotion de la recherche en droit congolais au travers la Revue Juridique JusDivinum; constitution d'une base des données du droit congolais, etc.



Consultation juridique

Impliquant la qualification et la présentation des options juridiques qu'offre le droit congolais par rapport à telle ou telle autre situation vécue ou subie; orientation sommaire sur la procédure de l'obtention de l'acte sollicité ou de la formalité à accomplir devant l'Administration congolaise compétente; laboratoire d'études et de propositions des réformes du droit congolais, etc.

